

BPJEPS

spécialité éducateur sportif

MENTION ACTIVITES DU RUGBY À XV

CDF 2026-2028

iref@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
06 74 14 24 86

#BIENFORMÉ
IREF
Institut Régional de l'Emploi et de la Formation
FFR

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

UNE FORMATION POUR :

Concevoir, Entraîner et Former au perfectionnement en Rugby, Analyser les enjeux, Formaliser un projet, Animer une équipe de travail, Conduire une démarche d'entraînement, d'enseignement, de formation et Assurer la sécurité des pratiquants.

PRÉREQUIS :

➘ Être âgé de 18 ans*
**le jour de la validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique*

➘ Être titulaire d'une attestation aux premiers secours : PSC, AFPS ou titre équivalent

➘ Être Joueur sous convention de formation de centre de formation Professionnel de Rugby à XV

➘ Attester d'une pratique minimum au moins d'une saison sportive au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition

➘ Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby ou jeune) en rugby à XV (y compris à effectif réduit) d'une durée minimale de 80 heures

➘ Produire un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du rugby de moins d'un an avant l'entrée en formation (voir modèle dossier d'inscription)

➘ Satisfaire aux épreuves de sélection
Les dispenses sont abordées dans le contenu détaillé en page 4

INFORMATION PRATIQUES :

➘ **8 Regroupements en Centre de formation** : à Gradignan, lundi 10h00 à 18h00 - 80 heures.

➘ **9 stages de Zone : "Nord / Sud",** adaptés à la géographie des stagiaires (en Clubs pour une plus grande proximité) lundi 10h00 à18h00 - 72 heures.

➘ **Formation de proximité :** en petits groupes locaux, 16 journées (proche des stagiaires) - 128 heures.

➘ **Webinaires :** 18 matinées - 63 heures.

➘ **Formation à Distance (FAD) :** 197 heures.

➘ **Mise en situation professionnelle :** la durée minimale dans la structure d'accueil est de 360 heures (953 heures pour un apprenti). Le stagiaire doit être en situation d'encadrement d'un collectif « école de rugby » (des M6 au M12) et d'un collectif pratiquant le Rugby à XV de moins 16 ans (M14 ou M16) et devra concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation.

DATES À RETENIR

Sélection : *15 juillet 2026*

Positionnement complet : *1er septembre 2026*

Formation : *1er septembre 2026 au 31 mars 2028*

Certification : *07 et 08 juin 2027*

Rattrapage : *28 et 29 juin 2027*

APPRENTISSAGE

➘ Pour les candidats âgés de 18 à 30 ans, cette formation est accessible par la voie de l'apprentissage en collaboration avec le CFA CREPS de Poitiers.

➘ La Formation est accessible par VAE

➘ Les frais d'hébergement (hors regroupements à Gradignan) et de restauration sont à la charge du stagiaire

➘ Le calendrier de la formation complet est accessible en suivant ce **LIEN.**

COÛT DE LA FORMATION

➘ Frais d'inscription à transmettre lors de votre inscription : 50 €

➘ Frais pédagogiques : 7 350 €

EMPLOIS ET COMPÉTENCES

L'obtention d'un véritable diplôme d'état du niveau bac, permettant de s'engager vers l'emploi, en autonomie, dans les métiers d'éducateur et d'Agent de Développement, avec la possibilité :

↘ D'accéder à la vie professionnelle par un premier contrat de travail à temps plein rémunéré mensuellement et une formation par alternance.

↘ D'améliorer et développer ses connaissances en rugby à XV.

↘ De théoriser sa pratique pour améliorer ses compétences de formateur.

↘ D'acquérir des compétences pédagogiques pour améliorer ses capacités à enseigner le rugby à différents publics.

↘ D'établir un projet de jeu et d'entraînement en club jusqu'aux moins de 16 ans.

↘ De connaître les fondements de la préparation physique pour des joueurs de rugby.

↘ De maîtriser les compétences d'un agent de développement d'une structure sportive et d'y démontrer la viabilité de son propre projet d'avenir.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification

↘ Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

↘ Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

↘ Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Rugby à XV.

↘ Mobiliser les techniques du Rugby à XV pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Une fois diplômé(e) vous pouvez être amené(e) à travailler dans ces différents secteurs d'emplois :

↘ Un agent de développement des projets de l'institution. (Interventions en Milieu Scolaire, dans les Centres Sociaux ou de Loisirs, etc…)

↘ Un agent administratif, formé, permanent.

↘ Un éducateur impliqué à l'école de rugby (des Baby au Moins de 12 ans).

↘ Un entraîneur de jeunes joueurs (Moins de 14 ans et Moins de 16 ans régionaux et nationaux).

↘ Un professionnel capable de valoriser la pérennisation de son emploi dans le club.







BLOCS DE COMPÉTENCES

TRANSVERSAUX

BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

➘ Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation.

➘ Proposition de projets s'inscrivant dans le cadre de l'organisation de la structure en réponse à l'évolution des besoins des publics.

➘ Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation.

➘ Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis.

BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

➘ Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.

➘ Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation.

MENTION ACTIVITÉS DU RUGBY À XV

BC3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séances et des cycles de séances d'éveil, d'initiation et d'apprentissage de rugby à XV dans le cadre du projet et de l'organisation du travail de la structure.

➘ Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

➘ Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV.

➘ Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV.

➘ Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage dans les activités du rugby à XV.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

➘ Est dispensée une formation hybride, associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, de classes inversées, de mises en situation pratiques, de partages d'expériences avec des professionnels, d'interventions d'experts, d'études de cas, d'analyses de pratiques professionnelles ...

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIEL

➘ Les formateurs et intervenants sont des Professionnels de la formation, et/ou des Professionnels du rugby (à XV, à 7, Rugby à 5) et/ou des Experts dans les différentes thématiques abordées (préparation physiques, analyse vidéo...).

➘ Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : Matériels pédagogiques (ballons, plots, chasubles...), Collectifs sportifs.
➘ Accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).

DISPENSES AUX PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ENTRÉE À LA FORMATION

Sont dispensées de l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF), des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP)les personnes titulaires du :

Tout Brevet Fédéral
CQP de Rugby à XV
BPJEPS Sports Collectifs, toutes mentions
Sportif de haut niveau en rugby à XV
Le joueur ou la joueuse professionnel(le) ayant évolué dans les cinq dernières années précédant l'entrée en formation et pendant au minimum trois saisons sportives, au sein des deux plus hauts niveaux de compétition

AUTRES DISPENSES

Tout titulaire des UC 3 et 4 du BPJEPS spécialité «éducateur sportif» mention «rugby à XV» - RNCP36249, ou d'un BPJEPS () spécialité « activités sports collectifs » mention « activités du rugby à XV » - RNCP4521 assorti du brevet fédéral obtient par équivalence du BC3 du BPJEPS, spécialité « éducateur sportif », mention « activités du rugby à XV » ; il lui reste donc à certifier les BC1 et BC2*

Tout titulaire de l'UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité «éducateur sportif» mention «rugby à XV» - RNCP36249, ou, de l'UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité activités sports collectifs mention «rugby à XV» – RNCP4521 assorti du brevet fédéral perfectionnement ou optimisation, ou, d'un CQP de Rugby à XV se voit proposé un allégement du BC3

LES MODALITÉS DE CERTIFICATION SE DÉCOMPOSENT EN TROIS TYPES D'ÉPREUVES :

BC 1 : *épreuve orale, en Centre, qui valide des compétences transversales professionnelles sur la Conception et la mise en œuvre d'un Projet d'animation.*

BC 2 : *épreuve orale, en Centre, qui valide des compétences transversales professionnelles sur la valorisation des activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation.*

BC 3 : *évaluations des compétences spécifiques « rugby » en structure d'alternance*
Évaluation en situation d'Animation sur un public en initiation ou apprentissage, dans les activités du rugby à XV dans le cadre du projet de la structure (en structure d'alternance).

SÉLECTIONS DES CANDIDATS

ÉTAPE 1

↘ Un dossier de candidature est à compléter en ligne au plus tard le **vendredi 10 juillet 2026** délai de rigueur :

il est accessible en scannant le QR Code ci-dessous ou en cliquant sur **ce lien.**

(les pièces à joindre et à compléter seront à télécharger via le formulaire en ligne).

ÉTAPE 2

↘ À la réception du dossier de candidature, l'Assistante Administrative et Financière de l'IREF prendra contact avec le candidat pour s'assurer des différents prérequis et des différentes modalités administratives et financières.

ÉTAPE 3

↘ Les candidats, qui remplissent les conditions d'entrée à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection.

↘ Les épreuves de sélection se dérouleront ***le mercredi 15 juillet 2026 à distance (visioconférence).***

↘ Les candidats devront avoir renvoyé toutes les pièces à joindre au dossier d'inscription pour pouvoir participer à ces épreuves.

↘ Les épreuves sont les suivantes :

Épreuve écrite d'analyse vidéo (1 heure) / Épreuve d'entretien (20 minutes)



BPJEPS

spécialité éducateur sportif

#BIENFORMÉ

IREF

Institut Régional de l'Emploi et de la Formation

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

MENTION ACTIVITES DU RUGBY À XV

CDF 2026-2028

FFR

LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE DE RUGBY

Association loi 1901 – Code APE9312Z
N° déclaration d'activité : 75331164033 / SIRET : 83384031700022

SIÈGE : 4 rue Branlac, 33170 Gradignan
CONTACT : 06.74.14.24.86 / iref@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

AGENCE NATIONALE DU SPORT

CREPS DE POITIERS 2K24

CFA CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité